



Lettre d'information n°142
février 2025



CHAMBÉRY & AIX-LES-BAINS

Prix de l'électricité en 2025 ; des prévisions ou des certitudes ?

Le 1^{er} février marque la fin du bouclier tarifaire avec pour conséquence la fixation de la taxe dite ACISSE (ex CSPE) au niveau d'avant crise, soit une augmentation d'environ 1 ct/kwh pour tous les contrats des particuliers. La Commission de régulation de l'énergie propose par ailleurs :

- une [augmentation du TURPE](#) de 7,7 %. Cette contribution pour financer les réseaux publics d'électricité n'est pas répercutée directement sur tous les contrats particuliers
- une adaptation du tarif réglementé permettant une diminution globale du prix de l'électricité de 15 % pour les particuliers concernés. Cette baisse ne s'appliquera pas automatiquement aux contrats dits « de marché » qui ne sont pas tous concernés par le tarif réglementé.

Une vraie certitude : les prix ne pourront qu'augmenter à terme, la [sobriété est donc toujours de mise](#).

Le raccordement USB-C enfin obligatoire... ou presque

Avec l'appui de la France, l'Union européenne tente de normaliser les [chargeurs de tous les appareils](#) électroniques. La directive de 2022 et le décret français du 28 décembre 2023 ont rendu obligatoire l'utilisation de la connectique USB C à partir du 28 décembre 2024 pour les appareils de faible puissance (26 avril 2026 pour les ordinateurs). Pour les plus gourmands en énergie, il faudra attendre le développement [de la technologie USB PD](#) (power delivery) dans quelques années.

Combien d'habitants dans votre commune, avec quelle évolution ?

Au-delà de satisfaire notre curiosité sur la situation de notre commune et de ses voisines, [les cartes interactives sont riches d'enseignements](#). La Savoie poursuit sa « progression tranquille », portée surtout par les nouveaux installés. Si les zones périurbaines sont les plus dynamiques, on peut s'étonner de constater la bonne santé démographique du « rural ordinaire » (surtout l'avant-pays savoyard) au dépens des vallées touristiques. Parmi les villes, Aix-les-Bains a la plus forte croissance.

Connaissez-vous le vocabulaire des finances publiques ? Un Quiz utile

C'est un peu plus qu'un jeu. Savez-vous ce qu'est la LOLF, ou la différence entre déficit et dette ? Connaissez vous la diversité des ressources des collectivités locales? [En dix questions](#), vous verrez que vous hésitez parfois. Et pourtant, il s'agit de notre vie de tous les jours.

Ce qu'il faut savoir sur la garantie commerciale

Certains vendeurs entretiennent le flou et mettent en avant [« leur garantie »](#), dont ils ont la totale maîtrise du contenu. Or, celle-ci ne se substitue pas à [la garantie légale de conformité](#) dont le consommateur peut toujours se prévaloir. En cas de difficulté, il convient donc de comparer les solutions proposées par ces deux types de garantie et faire jouer la plus favorable pour l'acheteur.

Le permis de conduire « boîte automatique » n'est pas un permis généraliste

Certains automobilistes, titulaires du permis de conduire boîte automatique (BEA), sont tentés de prendre le volant d'un véhicule équipé d'une boîte manuelle. Or, le nombre de BEA augmente rapidement : 75 % des voitures neuves vendues en France sont dotées d'une boîte automatique, et son enseignement est plus court et économique avec 13 heures de cours de conduite. [Mais à la clé de cette transgression](#) une amende forfaitaire de 135 € et un retrait de 3 points du permis !

Les aides à l'achat de véhicules propres en baisse

Pour l'achat de véhicules électriques neufs l'aide (maximum de 4000 euros) diminue en fonction des revenus. Si le dispositif de leasing social est maintenu, l'aide aux véhicules légers est supprimée (on dit pourtant qu'ils sont l'avenir de l'électrique) La prime au [rétrofit](#) (conversion d'un moteur thermique en électrique ou hybride) n'est maintenue que pour les utilitaires. [Ce dispositif perd de son impact](#), comme ailleurs en Europe ; crise budgétaire ou désaveu ?

Un voyage en bus en Europe se passe mal ? Le passager a des droits

Si vous voyagez en bus sur 250 km ou plus au départ ou à l'arrivée de l'Union européenne, la réglementation vous protège. En cas d'annulations, retards, accidents, vous pourrez selon les cas bénéficier d'un réacheminement, d'un remboursement voire d'une indemnisation. Si votre trajet dure plus de 3h vous avez droit à une assistance gratuite. Les bagages restent sous votre responsabilité. Deux sites à consulter avant votre départ : Celui du [centre européen des consommateurs](#) (CEC) et [celui du ministère](#).

Pas n'importe quel éclairage pour les vélos

Le 29 novembre dernier a été publié un drôle de décret. Pris sans concertation des représentants d'usagers, il autorise formellement des pratiques en cours depuis des années et qui portaient peu à contestation (éclairages multiples, y compris sur le cycliste, clignotants, témoins de freinage) sauf le feu clignotant arrière, pourtant considéré comme une bonne sécurité. A lire [le récapitulatif fourni par la Sécurité routière](#), on constate que 90 % des cyclo-sportifs et VTTistes sont hors-la-loi.

Le combat pour l'accès aux soins en France n'est pas gagné

Il y a deux ans, nous publions une étude montrant la situation très dégradée de l'accès aux soins, même dans notre département plutôt bien doté. Deux ans après rien ne s'est passé et 2/3 des français estiment que la fracture sanitaire s'est amplifiée. [Continuons le combat](#) pour l'instauration d'un conventionnement territorial des médecins et la fermeture de l'accès au secteur 2 à honoraires libres.

Faux sites administratifs : une sanction pour l'exemple

Qui ne s'est pas laissé prendre par un site qui fait payer l'obtention d'un document administratif, pour un visa ou tout autre acte normalement gratuit ? [Ce sont de faux sites administratifs](#) dont l'un vient d'être sanctionné par la DGCCRF. La solution ? Pour toutes démarches administratives vous connecter [au service public](#) qui vous guidera vers les procédures « vraiment officielles »

Construire avec des matériaux biosourcés ; un bel avenir ?

Sous ce vocable se trouvent quantités de [matériaux d'origine végétale](#) allant du bois aux fibres de chanvre, de coton, de paille et bien d'autres. Si leur utilisation est vertueuse sur le plan environnemental, chacun a un domaine d'emploi et des techniques de mise en œuvre spécifiques. Le recours aux conseils de cabinets spécialisés est indispensable.

Affichage des prix encore défaillant pour les produits alimentaires

La Cour des comptes européenne fait [le même constat](#) que les associations de consommateurs : retard réglementaire, manquements persistants sur les étiquettes, contrôles insuffisants, budgets d'information trop faibles... Du coup, les états avancent en ordre dispersé. [La réglementation française](#) a récemment évolué, parfois en mieux, notamment pour lutter contre la réduflation (réduction de quantité sans baisse de prix), parfois en pire (dérogations d'affichage du prix au kilo sur les fruits et légumes). Pourtant l'affichage des prix est la première condition d'une vraie concurrence.

Les ravages des déchets plastiques

Leur ampleur, [scientifiquement établie](#), a provoqué la tenue d'une conférence internationale... qui s'est soldée par un échec (du fait de certains états pétroliers et d'un lobby industriel très efficace). La production augmente et le taux de recyclage stagne à 10%. Une part importante de ces résidus provient des emballages alimentaires et du lavage du linge synthétique. On peut rêver [d'un comportement responsable](#) de tous les consommateurs et de leurs représentants politiques.

Pour d'autres informations, rendez-vous sur nos sites internet de [Chambéry](#) et d'[Aix-les-Bains](#)